



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION



Programme National pour l'Alimentation

PROGRAMME NATIONAL
POUR L'ALIMENTATION
**NOTRE MODÈLE
A DE L'AVENIR**

*Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture
et de la Forêt de Normandie*

Une politique incitative interministérielle

- Alinéa 1 de l'article L1 du Code Rural (LAAAF, 2014)

« assurer à la population l'accès à une alimentation sûre, saine, diversifiée, de bonne qualité et en quantité suffisante, produite dans des conditions économiquement et socialement acceptables par tous, favorisant l'emploi, la protection de l'environnement et des paysages et contribuant à l'atténuation et à l'adaptation aux effets du changement climatique »

« dans ses dimensions internationale, européenne, nationale et territoriale »

4 axes de travail

- Éducation alimentaire
- Lutte contre le gaspillage alimentaire
- Justice sociale
- **Ancrage territorial et valorisation du patrimoine**



Objectif : relocaliser l'alimentation sur un territoire (volet économique, social, environnemental)

Art.39 loi d'avenir pour l'agriculture, alimentation et la forêt

Les soutiens financiers

- › La DRAAF (PNA)
- › Les DDT (aide à la reconversion)
- › l'ADEME (énergie)
- › La DREAL
- › Les fondations
- › Le CR
- › Les CD



Les partenaires de la gouvernance

- › Les chambres consulaires (agriculture, commerce)
- › Les agences d'urbanisme

Moyens

- Formaliser une gouvernance
- Réaliser un diagnostic de territoire (état des lieux de la production, besoin alimentaire – consommation individuelle et collective, logistique, modes de distribution...)
- Etablir un programme d'actions

Qui peut porter un PAT ?

Pas de meneur précis mais les collectivités (communes, communauté de communes, aggro,...) sont inévitables

Les partenaires sur le terrain

- › Les autres institutionnels
- › Les associations présentes sur le territoire (aide alimentaire, consommateurs...)
- › Les réseaux de producteurs
- › Les représentants des filières
- › L'économie sociale et solidaire
- › La recherche.....



Les thèmes du PAT

Le PAT s'inscrit dans une logique de développement durable



En amont

favoriser les circuits courts, de proximité, les produits sous signe de qualité, le bio, l'aide à la reconversion, la transformation et/ou la commercialisation sur site, la logistique, le transport.....



En aval

L'alimentation comme vecteur de l'insertion sociale
Garantir l'accès de tous à une alimentation de qualité (volet nutrition/santé, lutte contre la précarité)
Modifier des comportements (lutte contre le gaspillage alimentaire, éducation alimentaire du consommateur...)

Un réseau national RnPAT
(méthodologie, reconnaissance des PAT)

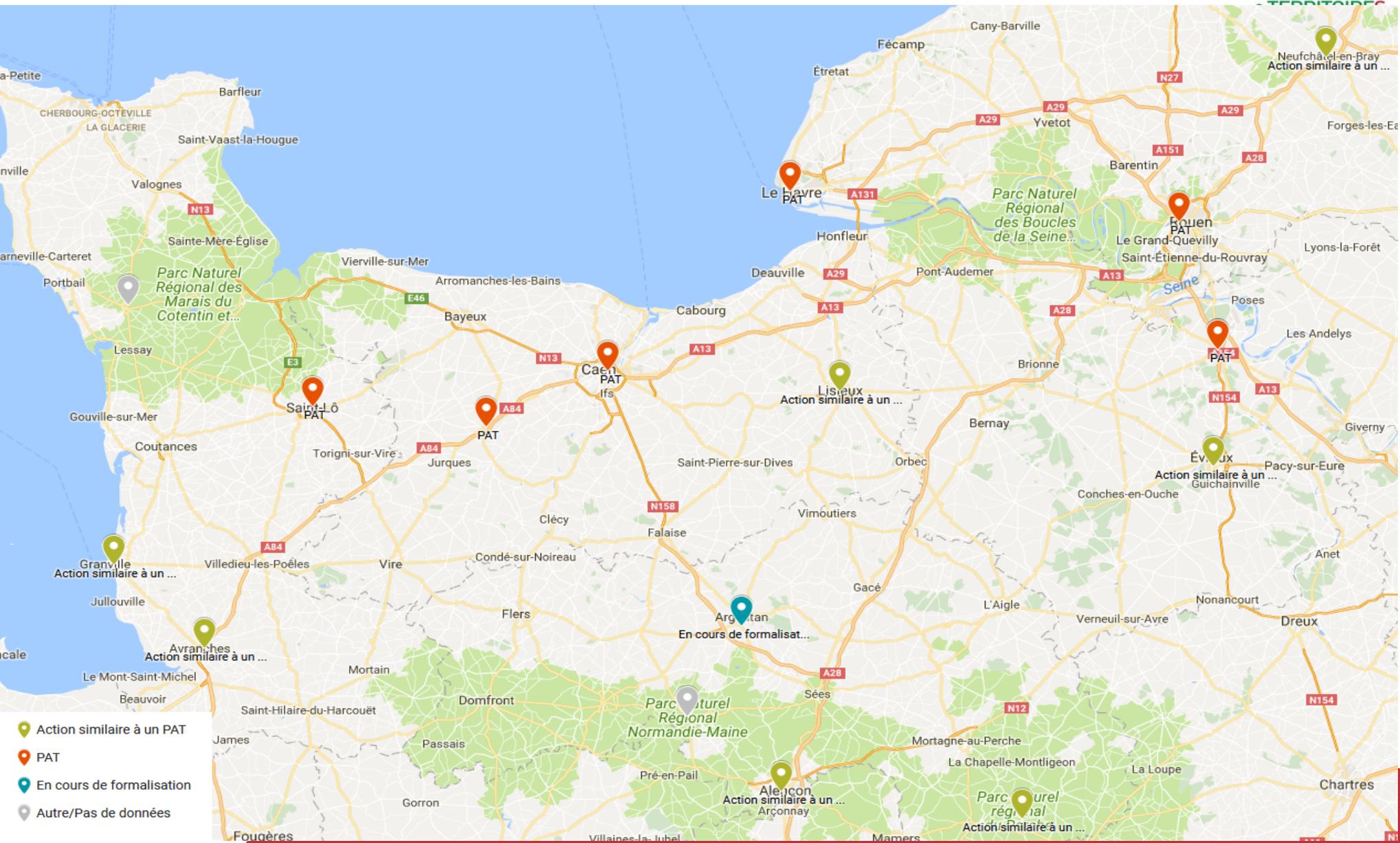
Un réseau normand piloté par la CRAN
Contact : Sarah LESNARD
02 31 47 22 74
Sarah.lesnard@normandie.chambagri.fr

Actions confiées à la chambre régionale d'agriculture de Normandie



- Réaliser la veille d'actualité nationale et régionale
- Faire la promotion du réseau
- Etre centre de ressources
- Mettre à jour la liste des membres
- Organiser des rencontres régionales

Panorama des PAT de Normandie : 17 actions en cours / en projets



Evénements à venir : Invitation



CREPAN



Dates : jeudi 20/09/2018

Lieu : Caen

Objet : ½ journée de rencontre et d'échanges techniques sur les PAT de Normandie.



Merci de votre attention